

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 43 (1917)  
**Heft:** 4

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

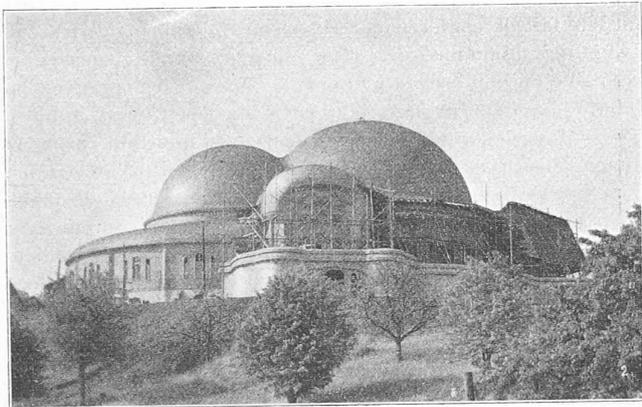
### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

n'a aucun rapport avec la destination même du bâtiment ; il consiste en ceci : que sur un rez-de-chaussée en béton, de dimensions considérables, est construite une immense salle double, dont les parois, les colonnes et les deux coupes sont exécutées entièrement en bois, mais non pas en ce que l'on désigne en technique par : charpente, car toutes ces parties sont formées de planches de 10 cm. d'épaisseur empilées



Le « Johannesbau », sur la colline de Dornach.

et collées les unes sur les autres, comme le sont, dans les montagnes des reliefs Imfeld, les tranches représentant chacune une courbe de niveau ! Tout cela est grossièrement ciselé pour former les parois intérieures, les chapiteaux des colonnes, les voussures, les meneaux des fenêtres, etc., avec l'intention bien arrêtée de ne recouvrir les surfaces ainsi ébauchées d'aucun revêtement quelconque !

Cependant les deux plafonds intérieurs des coupes sont revêtus de plâtre sur lesquels des artistes, inspirés par les idées mystiques dont tout le bâtiment doit être l'expression, sont occupés à appliquer en des couleurs spéciales, faites d'essences végétales seulement, d'immenses peintures, extrêmement lumineuses, qui doivent servir de réflecteurs pour l'éclairage électrique, seul possible dans une salle pareille. Les plafonds-coupes sont doubles et doivent, au dire du Dr Steiner, augmenter l'excellence de l'acoustique.

Ces deux doubles coupes sont de diamètres différents ; leur plan d'intersection est l'emplacement du rideau qui séparera la scène de la salle des auditeurs.

Nous ne pensons pas qu'aucun architecte qui visitera cette construction sera tenté de l'imiter, même s'il disposait des capitaux énormes qui ont afflué à Dornach de tous les pays du monde, mais la chose est si extraordinaire et représente un travail si énorme qu'elle vaut certainement la peine d'être visitée, et lorsque l'on jouera le premier « mystère » anthroposophe, on viendra certainement de loin pour assister à l'une de ces représentations dans l'immense salle, actuellement encombrée d'échafaudages.

La fourniture du bois, pour l'ensemble de la construction, s'élève à environ 800,000 francs. Deux détails pour finir : l'une des 14 colonnes de la grande salle mesure 18 m. de hauteur et coûte 14,000 francs. D'autre part les vitraux, exécutés sur place par un couple polonais, sont faits chacun d'une seule vitre de verre unicolore dont la couleur traverse toute la masse. Le dessin, les lumières et les ombres sont obtenus par meulage en enlevant une partie de l'épaisseur du verre ; ce travail se fait dans un bâtiment spécial à l'aide de meules actionnées à l'électricité et que l'on promène à la main sur le verre.

E.-I. S.

## NÉCROLOGIE

**Hans Maurer.**

Le Comité supérieur de rédaction du *Bulletin technique* est douloureusement éprouvé par la mort d'un de ses membres les plus dévoués, M. H. Maurer, dont nous retracerons, dans notre prochain numéro, la carrière si active et féconde.

Nous présentons à sa famille l'hommage de notre respectueuse sympathie.

Réd.

### Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Le comité rappelle aux intéressés que l'*Annuaire* de l'Association est en préparation et prie instamment tous les membres qui auraient à apporter des modifications pour ce qui les concerne de bien vouloir le faire d'urgence, et donner leur adresse exacte.

### Cours sur le Moteur Diesel.

M. J. Cochand, ancien professeur de l'Université de Lausanne, actuellement chef du service des moteurs Diesel de la maison Sulzer frères, fera, à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, les 3, 10 et 17 mars prochain, de 5<sup>h</sup><sub>1</sub>/<sub>2</sub> à 7 h., dans l'auditoire XV du Palais de Rumine, un cours de trois leçons sur les moteurs Diesel, illustré de nombreux graphiques à grande échelle et de projections lumineuses. M. Cochand s'attachera surtout à présenter à ses auditeurs une revue précise des perfectionnements et des caractères nouveaux apportés récemment à la construction des moteurs du type Diesel et étudiera en détail l'immense développement de leurs applications tant sur terre que sur mer.

Ce cours est accessible aux membres de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, aux anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et de l'Ecole Polytechnique fédérale, moyennant une taxe d'inscription de 5 fr. portée à 15 francs pour les autres auditeurs. Les cartes d'admission peuvent être retirées chaque jour, de 10 à 11 heures, au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, Valentin, 2, à Lausanne. Elles seront aussi expédiées contre mandat-poste mais ne seront pas prises en remboursement.

### S. I. A. — Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Service de placement

#### Offre de place

N° 482. Ingénieur électro-mécanicien, connaissant bien le service des machines et turbines à vapeur, comme directeur d'une centrale électrique (Afrique). Parfaite connaissance de la langue française indispensable.

Prière de s'adresser au Secrétariat de la Société, à Zurich, Tiefenhöfe 11 (Paradeplatz).

Lausanne. — Imprimerie La Concorde, Jumelles, 4.